



# Bulletin municipal 2020



Numéro 26



## Le mot du Maire

En cette fin Novembre, notre Ami et Collègue du Conseil Municipal anzexoïis, Claude SEBBAN, s'en est allé brutalement rejoindre les étoiles souvenirs qui peuplent nos cœurs. Sa gentillesse, ses yeux malicieux, continueront de nous accompagner.



Les mots de notre amie du Conseil Municipal Coralie, correspondent parfaitement au ressenti de cette année : c'est une année à la « con ».

Cette année 2020 restera celle du confinement, de la perte de sociabilité, de la mise à mal de l'économie, suite à l'apparition d'un virus, la COVID 19, qui sème maladie et mort.

Ce fléau fait désormais partie des nombreux coronavirus existants. Espérons que la science l'anéantisse ou du moins, la rende vulnérable.

Nous remercions chaleureusement les Personnes qui ont apporté leur soutien en ce début de pandémie, Gilbert TETON qui sonnait chaque soir les cloches de l'église, Marina BESSIERE pour son idée d'atelier de couture de fabrication de masques. Un merci tout particulier est adressé à Christiane CARMENTRAN pour sa confection de masques distribués à chaque anzexoïis(e).

Confinement, protection masquée, barrière en plexiglass n'ont pas entravé la continuité du secrétariat de la Mairie. Je salue le professionnalisme de notre secrétaire Sandrine GUEBLE qui aurait pu rester tranquillement chez elle au lieu d'œuvrer à son bureau.

Malgré la cacophonie étatique suite à l'arrivée de cette pandémie, les élections municipales ont quand même eu lieu. Tout avait été mis en œuvre au sein de la salle des fêtes pour que chaque administré(e) vote en parfaite sécurité.

Nous remercions tous les Anzexoïis et Anzexoïises qui nous ont accordé leur confiance pour assumer cette nouvelle mandature qui a débuté cahin-caha au fil des nombreux arrêtés préfectoraux.



Cela n'a pas empêché la continuité des actions en cours et la réalisation de certains nouveaux projets :

- L'étude pour l'adressage est terminée, la mise en place aura lieu au premier trimestre 2021.
- Le goudronnage du parvis de l'église et du cheminement au cimetière est réalisé.
- Le bouchage des trous sur notre voirie (point à temps) vient d'être terminé; un apport de calcaire sur le chemin d'Astafort avait été mis en place par Monsieur Antonio MARTINS GONCALVES que nous remercions.
- L'éclairage public au Lanot est amélioré.
- La minuterie pour la sonnerie des cloches de l'église a été remplacée.
- En partenariat avec les Communes de Leyritz-Moncassin et Razimet, nous venons de doter notre employé municipal commun, Laurent DEYMIER d'un véhicule utilitaire de service (petit camion plateau).



L'étude du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui se substituera à la carte communale, mise en attente à cause de l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (STRADDET) puis du confinement, repart. Chacun peut venir en Mairie consulter le projet d'implantation des futures parcelles constructibles ou inscrire ses doléances sur un registre spécifique.

Améliorer notre village est le but de nombreuses personnes, mais paradoxalement, on constate toujours des incivilités :

- dépôts d'encombrants auprès des containers destinés aux déchets ménagers au lieu d'être déposés gratuitement en déchetterie.
- chemins ruraux détériorés.
- herbes éjectées sur la route lors de tonte de pelouse.....

La traditionnelle maïade n'a pas eu lieu afin de respecter les règles sanitaires. Il en est de même pour le Noël communal des Enfants. Pour compenser ce manque de convivialité la Commune offrira à ses jeunes des places de cinéma utilisables suivant l'ouverture des salles.

Les traditionnels vœux en début d'année sont également soumis aux aléas des restrictions sanitaires.

Seule la visite des élus chez nos Anciens aura lieu mais visite masquée et sur le seuil de la porte.

Souhaitons un printemps déconfiné pour pouvoir se retrouver au cours d'une journée conviviale et festive.



*Les membres du Conseil Municipal et le  
Personnel Communal se joignent à moi  
pour vous présenter nos meilleurs vœux  
pour l'année 2021  
Josiane Chopis*





# LE CONSEIL MUNICIPAL



Josiane CHOPIS



Mathieu BETOUS



Alain BARAT



Coralie COSTES



Jeanne CHEVALIER

## LES COMMISSIONS COMMUNALES

### Commission Urbanisme, Environnement et Travaux :

Adjoint délégué : Christian Dubourg

Membres : Mathieu Betous  
Jeanne Chevalier  
Guillaume Garin  
Claude Sebban

### Commission Finances et Économie :

Adjoint délégué : Alain Barat

Membres : Mathieu Betous  
Jeanne Chevalier  
Christian Dubourg

### Commission Jeunesse et Action sociale :

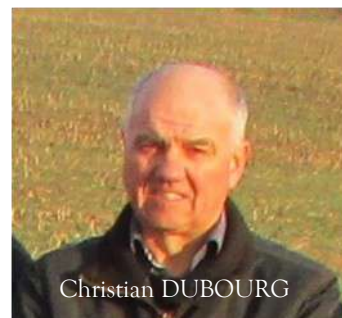
Adjointe déléguée : Jeanne Chevalier

Membres : Nadia Charney  
Coralie Costes

### Commission Culture et Communication :

Adjointe déléguée : Jeanne Chevalier

Membres : Stéphane Kremer  
Claude Sebban



Christian DUBOURG



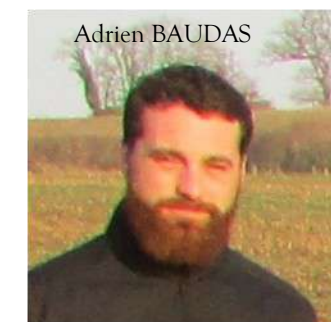
Guillaume GARIN



Nadia CHARNEY



Stéphane KREMER



Adrien BAUDAS



Claude SEBBAN





Claude appréciait énormément de faire partie du Conseil Municipal, de découvrir Anzex sous d'autres facettes et de contribuer à la vie de la commune.

La mission a été trop courte...

Ces photos illustrent bien ses passions :  
l'astronomie, la photographie...





# Les employés municipaux



Laurent DEYMIER  
Entretien

Sandrine GUELBE  
Secrétariat

Dolorès SANCHEZ  
Entretien



# État Civil 2020

## Mariage

11 juillet 2020 : Mathilde, Marie DUPOUY  
et Rémi BARAT



## Naissance

22 avril 2020 : Léo, Enzo MOUNEYRES

## Décès

28 janvier 2020 : Eliette, Madeleine JOYEUX épouse LAPOIRE

06 juillet 2020: Jean-Claude, François LECERF

26 novembre 2020 : Claude, André, Albert SEBBAN

06 décembre 2020 : Adolphe, Roger GERVAIS



## Transcription de décès

14 octobre 2020 : Christiane, Yolande, Colette PERREIN  
épouse VAUQUELIN

# MAIRIE

La mairie est ouverte  
les lundis et jeudis de :  
10h à 12h30  
et de  
14h à 17h30



Téléphone : 05.53.93.11.81

Courriel : [communeanzex@wanadoo.fr](mailto:communeanzex@wanadoo.fr)

## Vos formalités administratives

Depuis 2017 il n'est plus possible de faire une demande de carte d'identité dans les petites communes.

Les cartes grises et permis de conduire ne peuvent être demandés que par internet.

Pour tout renseignement vous avez à disposition un site très bien fait :

[service-public.fr](http://service-public.fr)

Pour tout renseignement supplémentaire vous pouvez nous contacter aux heures d'ouverture de la mairie.

# info



La dernière Assemblée Générale du Comité des Fêtes d'Anzex, s'est déroulée le 24 janvier 2020.

Il a été décidé de sa mise en sommeil .

Le Comité des Fêtes est en attente d'une nouvelle jeunesse !



## LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES :

Le prix de la location de la salle pour le week-end est fixé à :

100 € pour les habitants de la commune,  
200 € pour les personnes hors commune.



Vous pouvez disposer gratuitement de bancs et de tables sur tréteaux.  
Une seule formalité : un chèque de caution de 50 € vous sera demandé.

A public service announcement for the 2022 census. The main text reads "BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT C'EST OBLIGATOIRE". Below the text are illustrations of a young man and woman, and logos for the JDC (Jeune Délégué Citoyen), the Ministry of Defense and Veterans, and the SCA (Service de la Citoyenneté).

**BIENTÔT 16 ANS !**  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**  
**C'EST OBLIGATOIRE**

JDC  
OBJECTIF CITOYEN  
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Votre recensement doit avoir lieu entre vos 16 ans et 16 ans et 3 mois.

Il vous permet d'obtenir votre attestation de recensement qui vous sera demandée lors de vos inscriptions aux examens et concours, au permis de conduire.



## Qu'est-ce que l'adressage ?

Il s'agit de procéder à la dénomination de l'ensemble des voies communales, publiques et privées et à la numérotation de tous les bâtis (habitations, commerces, entreprises, sites publics etc..), quel que soit leur état d'occupation.

La réalisation d'un **plan d'adressage** est indispensable pour la réussite du projet.

## Pour quoi faire ?

- Installer de la fibre optique,
- Maintenir et améliorer les services de proximité :
  - Les services de livraison, courriers et colis,
  - Les secours : faciliter l'intervention rapide des pompiers et ambulances,
  - Le développement des services à la personne : accompagnement des personnes âgées, assistance dans les actes du quotidien etc...



# Un petit geste pour préserver la nature

## LES ENCOMBRANTS

Les encombrants doivent être déposés à la déchetterie de Casteljaloux afin d'éviter les dépôts sauvages.

### Horaires d'ouverture de la déchetterie:

Lundi	☒	9 h – 12 h et 14 h – 17 h
Mardi	☒	14 h – 17 h
Mercredi		14h – 17 h
Jeudi	☒	9 h – 12 h
Vendredi		9 h – 12 h et 14 h – 17 h
Samedi		9 h – 12 h et 14 h – 17 h



Pour les gros encombrants (appareils ménagers, meubles, ferrailles...) un ramassage à domicile, à raison de 3 objets par foyer, est effectué par la Communauté des Communes sur inscription auprès de celle-ci.

### ORDURES MÉNAGÈRES

Le ramassage des ordures ménagères s'effectue le mardi dès 5 h du matin.

Il est donc conseillé de déposer vos poubelles en bordure de voirie la veille au soir.



### TRI SÉLECTIF

Pour tout dépôt de verre, papier, plastique et boîtes de conserves, des containers appropriés sont à votre disposition sur le parking du cimetière.

**Il est rappelé que le dépôt des encombrants près des containers du parking du cimetière est interdit. Vous devez les porter à la déchetterie de Casteljaloux. Il n'est pas acceptable que certains ne respectent pas cette obligation. Ce sont des frais supplémentaires pour la commune qui doit assumer la charge de les ramasser et de les transporter à la déchetterie.**

**Pendant que notre employé communal le fait, il ne peut faire le reste de son travail !**

**Nous comptons sur votre sens de responsabilité citoyenne.**

# VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

## 25 novembre : Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Les violences à l'égard des femmes prennent différentes formes : violences physiques, sexuelles et/ou psychologiques, harcèlements, mutilations sexuelles, mariages forcés, outrages, humiliations, meurtres...

Instaurée par l'Organisation des Nations Unies, la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes du 25 novembre constitue un moment important d'information, de sensibilisation et de prévention face à ce fléau.

### La commune vous rappelle les contacts utiles :

#### Pour les urgences (danger immédiat)

- le **17** (France) ou le **112** (valable dans toute l'Union européenne)
- le **114** pour les personnes sourdes ou malentendantes victimes ou témoins d'une situation d'urgence souhaitant solliciter l'intervention des services de secours,

#### Ligne d'écoute et d'orientation



Le 3919 Violence Femmes Info est un numéro national qui informe et oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Les grandes associations nationales luttant contre les violences faites aux femmes assurent ce service.

#### Pour signaler des violences en ligne :



Sur le site [arretonslesviolences.gouv.fr](http://arretonslesviolences.gouv.fr) vous pourrez entrer directement en contact, par écrit, avec un policier ou un gendarme spécialement formés afin de dialoguer, bénéficier de conseils et signaler des faits dont vous êtes victime ou témoin.

Par ailleurs, les associations locales suivantes vous accompagnent dans vos démarches :

*CHRYSALIDES 47 - chrysalides47@gmail.com*  
*.06.48.05.31.96*  
*sur facebook: chrysalides 47*



L'Association des Maires de France a fait de la lutte contre les violences faites aux femmes une grande cause du mandat 2020/2026.



## REGISTRE DU PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE REGISTRE NOMINATIF DES PERSONNES VULNERABLES

### À qui s'adresse ce registre ?

Toute personne habitant la commune, isolée, fragilisée par l'âge, un handicap ou son mode de vie.  
Il peut s'agir de vous, de l'un de vos parents, vos voisins ou amis.  
Un tiers peut également se charger de l'inscription (parent, médecin, service de soins à domicile, etc.).

### De quoi s'agit-il ?

Le registre nominatif des personnes vulnérables a été mis en place par la Mairie, dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels (Covid 19, canicules, grand froid, catastrophes naturelles, ...), conformément au décret n°2004-926 du 1<sup>er</sup> septembre 2004.

Le but est d'aider les personnes les plus vulnérables en cas de besoin.

Les informations recueillies sont regroupées au sein d'un registre, tenu par la Mairie et transmis, en cas d'alerte, aux seules autorités responsables de la mise en place du plan d'alerte et d'urgence (Préfecture).

### Comment cela se passe-t-il ?

Une vigilance particulière est opérée lors du risque et après, ainsi que selon les besoins de la personne.

Un suivi régulier est effectué par la Mairie : contact téléphonique, visite à domicile, activation des réseaux de proximité, .....

### Comment s'inscrire ?

Cette inscription est volontaire et facultative et les données collectées (identité, âge, adresse, coordonnées téléphoniques, personne à prévenir en cas d'urgence, etc.) sont confidentielles.

L'intéressé dispose d'un droit d'accès et peut à tout moment demander la modification ou l'annulation de son inscription.

Toute personne peut être radiée du registre quand elle le souhaite sur simple demande écrite (conformément à la loi n°78-17 « informatique et Libertés »).

### Vous êtes concerné(e) :

L'inscription se fait en complétant le formulaire ci-dessous et en le retournant à la Mairie.

La confirmation de votre inscription sur ce registre vous sera envoyée par écrit.



*Demander le formulaire d'inscription en mairie.*



tidéo

LOT-ET-GARONNE  
Le Département



## Transport à la demande Destinations et tarifs

1 ticket = 5 €

1 carnet de 10 tickets = 50 €

(tickets à prendre à la conductrice de la voiture.)

- \* 1 ticket par trajet / 2 tickets pour un aller-retour pour les 27 communes de l'intercommunalité. → **5 ou 10 €**

Allons, Antagnac, Anzex, Argenton, Beauziac, Bouglon, Boussès, Casteljaloux, Caubeyres, Durance, Fargues/Ourbise, Grézet-Cavagnan, Guérin, Houeillès, La Réunion, Labastide Castel-Amouroux, Leyritz-Moncassin, Pindères, Pompogne, Poussignac, Romestaing, Ruffiac, Saint Martin de Curton, Sainte Gemme-Martailac, Sainte Marthe, Sauméjan, Villefranche du Queyran.

- \* 2 tickets par trajet / 4 tickets pour un aller-retour vers les communes hors de l'intercommunalité → **10 ou 20 €**

BARBASTE, BEAUPUY, COCUMONT, FOURQUES-SUR-GARONNE, LAVARDAC, MARMANDE, MAS D'AGENAIS, NÉRAC, TONNEINS.

### SAUF POUR LES DÉPLACEMENTS MÉDICAUX

qui sont, eux, à 5 € aller ou 10 € aller-retour (soit 1 ou 2 tickets), quelle que soit la destination.





**Les bénéficiaires** sont les personnes dont le dossier a été accepté par les services de la Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne.

**Les dossiers d'inscription** sont à retirer auprès de votre mairie ou de l'accueil de la Communauté de Communes et à nous transmettre.

**Les demandes de transport** se font auprès de la Communauté de Communes **AU MINIMUM 48 heures avant le déplacement souhaité,**

- \* **La veille du départ**, vous serez contacté par l'entreprise **Handi-Wagala** pour confirmer le rendez-vous et préciser l'heure de départ.
- \* **Deux membres d'un même couple** bénéficiaires chacun du transport à la demande et qui souhaitent utiliser le service en même temps, payent chacun leur place.
- \* **Deux personnes**, toutes deux bénéficiaires du transport à la demande, **dont une seule a un rendez-vous**, souhaitant se rendre à la même destination, payent chacune leur place.
- \* **La possibilité d'accompagner**, à titre payant, une personne bénéficiaire, est conditionnée par l'existence d'une place disponible pour la destination envisagée.



# RACING CLUB QUEYRANNAIS



Mesdames, Messieurs

La saison 2019/2020 n'a pu arriver à son terme à cause de la COVID

Les équipes une et deux sont maintenues en championnat Pré-Fédéral anciennement Honneur.

Le groupe junior avec le rassemblement AO.R.C QUEYRAN CASTELJALOUX fut privé de phases finales à cause de la COVID également.

Le groupe Cadets A.O.R.C Queyran Casteljaloux avec un effectif réduit a bien représenté notre rassemblement.

Côté sportif, cette saison, deux nouveaux duos d'entraîneurs sont nommés : Éric ARTIPHONI et Jean-Luc LUCY pour l'équipe une, Christophe MARCEAU et Patrick BARAT encadrent l'équipe deux.



La commission sportive s'implique parfaitement dans la vie du club. Il nous appartient de leur témoigner notre confiance.

Notre rassemblement avec nos équipes Juniors Cadets et Minimes fonctionne avec Casteljaloux. Notre projet sportif ne change pas : *être à l'écoute de la jeunesse pour la fidéliser dans les clubs.*

Cette saison nos cadets du rassemblement ont fusionné avec le sureffectif de l'Albret pour honorer la saison en championnat de ligue.





Tous les mercredis après-midi de 14h00 à 17h00, différentes activités sont proposées dans l'enceinte du stade Intercommunal, sous l'encadrement de

Benjamin BOUSQUET  
et de François BOTTECCHIA  
pour les enfants âgés de 6 à 14 ans.

Il y a une progression de notre école de rugby des 6 à 14 ans : elle compte 5 catégories d'âges et cela représente environ 90 jeunes, garçons et filles.

Notre effectif reste stable : 187 licenciés, cela prouve la fidélité et le travail accompli par les bénévoles de notre structure.

NOTE POUR MOI-MÊME :

## REJOINDRE L'ÉCOLE DE RUGBY DU RCQ



C'EST MON VILLAGE, MES COPAINS Y VONT :  
JE VEUX Y ALLER MOI AUSSI !  
IL PARAÎT QU'IL SUFFIT DE CONTACTER A. BARAT AU  
06.79.60.79.96  
ALLEZ C'EST DÉCIDÉ, À LA RENTRÉE J'ESSAIE & JE  
TRANSFORME L'ESSAI !!



Cette saison nous évoluons dans le championnat Pré Fédéral de la ligue Nouvelle Aquitaine, avec des clubs des Landes et de la Gironde, où l'on constate un championnat plus attractif et délicat à gérer.

Je tiens à remercier tous les dirigeants, les bénévoles et les joueurs de leur implication pour nos travaux et l'organisation des festivités ainsi que nos partenaires qui nous apportent une aide précieuse.





Je remercie aussi les Maires des communes et le Président du S.I.V.U. pour la confiance qu'ils nous accordent.

Merci au Conseil Départemental, à la communauté des Communes, aux Municipalités, partenaires.

Votre présence active est le témoignage de votre confiance et l'engagement dans la réussite du Racing Club Queyrannais.



Bonne et heureuse année



# PASSION et PARTAGE

## Une goutte d'eau...



Bonjour à toutes et tous, amis Anzexois.

2020, annus horribilis...

pour notre association de l'A.D.R.A.R. comme pour nous tous...

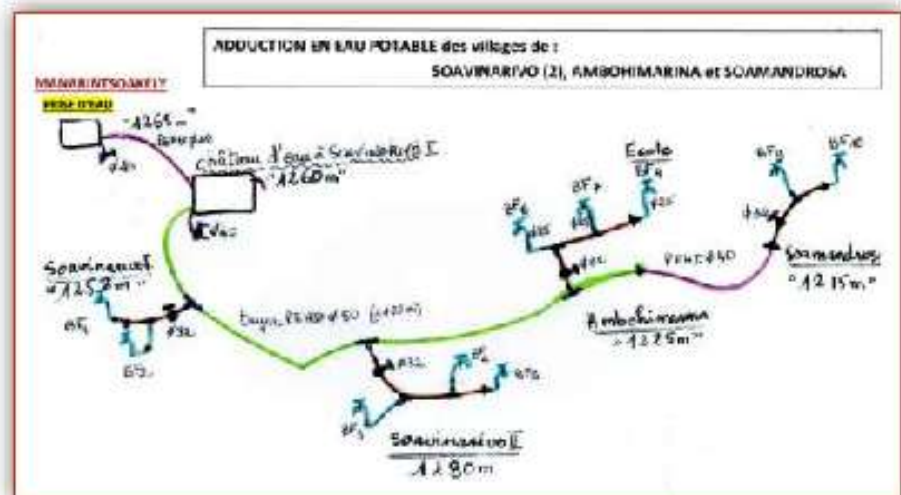
Cette année n'aura pas été ponctuée par nos manifestations habituelles : rando-jeu en septembre, marché de Noël en décembre, et bien sûr pas de voyage de fin d'année sur la grande île de Madagascar. Notre dernière assemblée générale s'est déroulée la veille de notre « mise sous cloche ».

Mais pour autant les travaux de réalisation de nos projets se sont poursuivis même si Madagascar a été confiné pendant deux mois ce qui a provoqué bien de la misère et de la famine car l'Etat ne pourvoit en rien à la subsistance de cette population complètement démunie, même de l'indispensable.

Si ici le confinement a été difficile à vivre pour certains d'entre nous, nous n'avons manqué de rien, alors que là-bas le confinement a entraîné un manque total de ressources donc des problèmes sérieux d'approvisionnement en denrées de première nécessité.

Heureusement que des associations humanitaires se sont portées à leur secours pour une aide alimentaire plus qu'indispensable.

Pour en revenir à notre action là-bas, les trois hameaux du village de SOAVINARIVO au nord de la capitale sont aujourd'hui alimentés en eau depuis une source en amont du site (photo du plan ci-contre).



Environ 5 km de canalisations, 10 bornes fontaine et des embûches à la réalisation puisqu'il a fallu traverser une rivière... Cela pose quelques problèmes en cas de crues...





Tous les villageois sont fiers à présent de cette eau potable « à portée de mains » tant et si bien qu'un autre hameau un peu plus loin est très envieux de ses voisins.

Aussitôt les travaux achevés, notre ami Doudou s'est fait le porte-parole de cette population frustrée qui lui a demandé notre soutien pour prolonger les canalisations jusque dans leur hameau afin d'y établir 2 ou 3 bornes fontaines.



Doudou

Nous avons donné notre accord pour un surcoût de 800 euros sans trop savoir si cela ne va pas perturber le réseau nouvellement créé et priver certains villageois en amont de leur précieuse eau ! De ne pouvoir nous rendre sur place nous contraint à faire confiance à Doudou pour réaliser cette extension de réseau.

Un autre projet est déjà à l'étude pour l'année à venir mais cette fois nous ne donnerons notre accord qu'au vu, sur place, de la faisabilité du projet. Une étude de la source, du réseau projeté, de la topographie du site, du coût et de la motivation des villageois est nécessaire et nécessite impérativement notre venue.

*Mais quand irons-nous ???*



Dès que les frontières ré-ouvriront et que les risques seront maîtrisés nous nous rendrons sur place pour valider ce projet.

Parce que des besoins en eau ne manquent pas dans ce pays notre ami Raymond, personne éminemment dévouée que nous avons connue là-bas et qui préside une association pour la scolarisation des enfants dans la région d'Antsirabé, ☆ (à 160 km au sud de Tananarive) nous a sollicités pour prendre en charge l'alimentation en eau et l'assainissement d'un établissement scolaire.

Nouveau projet à étudier pour notre équipe qui reste mobilisée et ouverte à toute sollicitation qui entre dans le cadre de nos compétences.

Dans la mesure où notre action pour l'hôpital Ste Anne de Mananjary touche à sa fin (malgré bien sûr du retard à l'ouverture en raison de ce p.... de covid) il nous semble raisonnable de nous lancer dans ce nouveau secteur d'action. Un nouveau partenaire,

une nouvelle région facile d'accès et épauler notre ami Raymond à la construction d'une école et collège est pour nous un projet motivant qui rentre tout à fait dans le cadre de nos attributions statutaires.

Affaire à suivre pour 2021.





*Pendant cette crise sanitaire, Raymond Arbona a beaucoup œuvré pour venir en aide aux plus démunis. Il a, entre autres, fait des distributions de riz qu'il a acheté avec ses propres deniers.*



*Vie près du fleuve Mananjary.  
Entre fleuve et océan Pacifique.*

*Comme je le disais plus haut, l'hôpital devrait ouvrir bientôt, dans ce pays on se presse lentement et Jean-Yves maître d'œuvre de ce chantier, s'emploie à finaliser son projet en y ajoutant des installations utiles pour un hôpital :  
une morgue avec chambre froide,  
un poulailler pour nourrir personnel soignant et personnes hospitalisées, ajout d'une maternité, etc....*

*En recopiant le lien ci-dessous sur internet, visualisez une interview donnée par le Père Jean-Yves le 11 octobre dernier. Vous aurez les dernières nouvelles sur HSA et sur la situation actuelle à Mananjary.*

<http://atahsam.over-blog.com/2020/11/entretien-avec-le-pere-jean-yves-le-11-octobre-2020.html>

*Si nous ne nous sommes pas rendus sur place, nos pensées vont bien souvent vers ces gens qui souffrent d'un manque cruel d'équipements, manque qui s'accroît avec la crise que nous vivons nous ici et bien sûr eux là-bas.*

*Nous restons mobilisés même si nos réunions ne peuvent plus se faire en présentiel.*

*Les moyens actuels sont suffisamment performants pour communiquer aisément mais la convivialité de nos conseils d'administration, traditionnelle au sein de l'A.D.R.A.R, nous manque....*

*Je veux souligner ici l'engagement de tout le conseil d'administration qui garde à l'esprit la motivation profonde de notre association : venir en aide aux plus démunis.*





Je voulais aussi, rendre un hommage très sincère à notre ami Serge Labadie qui s'est considérablement investi dans la construction de l'hôpital Ste Anne (nous l'appelions le directeur adjoint) et qui nous a brutalement quitté à la suite



d'un accident mortel à bord de son ULM.

L'ADRAR lui dit un merci appuyé pour son investissement dans notre action là-bas.

Et bien sûr un grand merci à ces collectivités qui nous soutiennent indéfectiblement : que ce soit notre commune, la communauté de communes et le syndicat EAU 47.

Que la vie retrouve toute sa beauté dans une société où les plus malheureux que porte cette terre, ici et ailleurs, ne soient plus les laissés pour compte d'un engouement économique qui a fait les preuves de sa malveillance à l'égard des plus démunis. Voilà ce que je souhaite et vous souhaite pour cette nouvelle année.

Claude Binet  
Président de l'ADRAR « une goutte d'eau »





# Les 8 produits miracles

*Économiques, écologiques, ils font le maximum.*

## ✘ le citron ✘

- Désodorise l'évier.
- Fait étinceler la porcelaine.
- Enlève les taches d'œuf sur les couverts en argent.
- Adoucit les mains.
- Blanchit les ongles, fortifie les ongles mous (ajouter de l'huile d'olive).
- Blanchit les dents.
- Nettoie les sièges en paille et bronzes dorés.
- Ravive le marbre (ajouter du sel fin).
- Blanchit l'ivoire et le coton.
- Élimine les taches d'encre, de fruits (sur tissu synthétique), traces de transpiration (sur tissu délicat).
- Lustre les bijoux en argent.
- Évite aux bijoux en toc de noircir les doigts.
- Fait briller les cheveux (en rinçage).

## ✘ le sel ✘

- Récure les casseroles brûlées.
- Détache théières, cafetières et carafes à vin.
- Élimine le calcaire (ajouter un jus de citron).
- Prolonge la durée d'une bougie et limite les coulures (à déposer au pied de la bougie).
- Nettoie porcelaine et faïence.
- Fixe les couleurs du linge.
- (Dans l'eau de rinçage) rend le linge plus facile à repasser.
- Ravive le parfum d'un pot-pourri.
- Nettoie la semelle du fer à repasser.
- Élimine les taches de café.

## ✘ le marc de café ✘

- Éloigne fourmis et pucerons.
- Enrichit le sol, nourrit les plantations.
- Dégraïsse et désodorise l'évier.
- (Tiède) enlève les taches de sucre sur le bois ciré.
- (Encore humide) décape le paillason.
- (Encore humide) ravive les couleurs des tapis.
- Efface les chiures de mouches sur les cadres en bois.
- Ravive la patine des bibelots en étain.

## ✘ le vinaigre ✘

- Fait briller les robinets en Inox... et les cheveux ternes.
- Décape les brûleurs encrassés.
- Nettoie les vitres, l'argenterie, les sols en pierre et le carrelage, les poêles qui « accrochent », les cadres dorés, les meubles en bambou.
- Détartre la verrerie.
- Détache théières et carafes à vin.
- Élimine les traces de moisissures.
- Ressuscite la pointe desséchée d'un feutre.
- Fixe les couleurs du linge (à diluer dans de l'eau froide)
- Élimine les taches de fruits (sur les tissus synthétiques, soie, laine), les marques de transpiration (des lainages), les traces de rouille.

## ✘ l'alcool à brûler ✘

- Fait briller l'argenterie.
- Empêche le cuir de déteindre.
- Élimine les taches d'herbe.

## ✘ eau oxygénée ✘

- Blanchit l'ivoire.
- Élimine les moisissures.
- Blanchit les dents.
- Donne de l'éclat au linge blanc (coton et laine).
- Élimine les taches d'œuf, de sang, de vinaigre.

## ✘ le bicarbonate de soude ✘

- Nettoie et désodorise le réfrigérateur.
- Détartre les robinets.
- Nettoie l'argenterie.
- Détache porcelaine et faïence.
- Blanchit les voilages synthétiques.
- Nettoie bijoux et objets en turquoise.

## ✘ l'alcool à 90°C ✘

- Élimine les taches de chocolat, de fruits (sur coton), de parfum (sur tissu grand teint) de feutre, stylo-bille et résine.
- Nettoie les camées et la majorité des pierres précieuses (rubis, saphir, aigue-marine...).



# Nos grands-mères aux fourneaux

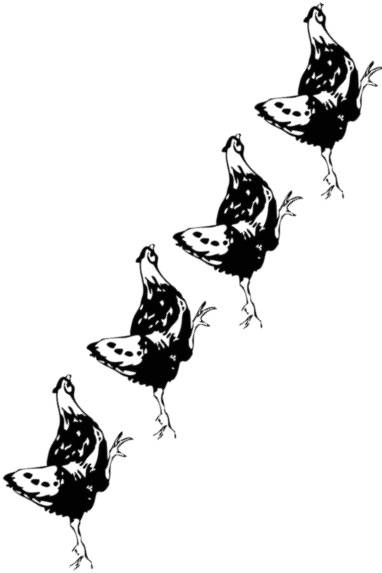
## LA POULETTE EN VESSIE.

Quand le grand-père, lors du sacrifice du cochon, ne se réservait pas la vessie pour en faire une blague à tabac, c'était la maîtresse de maison qui se l'appropriait — la vessie, pas le grand-père ! — afin de réaliser un plat à l'étouffée toujours bien accueilli.

*1 poularde ferme et gironde comme la servante d'un cabaret, 1 vessie de porc nettoyée et sans déchirures (à demander au charcutier), gros sel et poivre.*

Videz, flambez, parez et bardez la poularde avant de l'introduire dans la vessie de porc. Remplissez avec 1/2 litre d'eau froide, 1 cuillerée à soupe de gros sel et une pincée de poivre. Ligaturez solidement. Placez ce ballon en marmite et immergez dans l'eau froide. Portez lentement à ébullition. Laissez bouillir à feu doux pendant une heure.

Repêchez le ballon, déposez-le dans un plat creux et fendez. Egouttez la volaille, procédez à son découpage et présentez les morceaux sur un plat chaud. Servez avec moutarde forte, cornichons au vinaigre et salade verte, ou simplement avec un peu de bouillon en saucière.



## LES ŒUFS EN COUILLES D'ÂNE.

*2 œufs par personne, 1 litre de vin rouge, 1 oignon émincé, 1 gousse d'ail écrasée, 1 bouquet garni, 50 g de beurre, 1 poignée de farine, croûtons grillés, sel et poivre.*

*Facultatif : lardons, champignons et petits oignons glacés.*

Faites bouillir le vin rouge après l'avoir aromatisé et assaisonné. Passez au chinois. Mettez les œufs à pocher en prenant garde de bien enrober les jaunes dans les blancs. Retirez et dressez dans un plat sur les croûtons beurrés et frottés à l'ail.

Laissez réduire le vin de moitié. Liez au beurre et à la farine. Nappez cette sauce sur les œufs. Ajoutez selon désir une garniture de lardons, champignons et oignons. Servez chaud.

Le choix du sommelier : un cheverny de franche gouleyance.





## LES BONBLATS.

Pâtisseries appelées autrefois « bons blancs » et confectionnées en Carême. De nos jours, ces petits gâteaux croustillants ont disparu pour ne laisser place qu'à de pâles imitations briochées ou feuilletées.

*Pour une dizaine de gâteaux : 250 g de farine, 100 g de beurre (ou 4 cuillerées à soupe d'huile), 1 verre de lait (ou d'eau à défaut), 1 cuillerée à café de sucre en poudre et autant de sel fin.*

Dans un saladier, mélangez la farine, le sucre et le beurre détaillé en petits cubes. Une pincée de sel. Pétrissez délicatement pour obtenir une pâte homogène. Versez le lait en filet mince tout en continuant à pétrir afin de mieux lier. La pâte ne doit pas coller aux doigts. Roulez la pâte en boule. Couvrez d'un linge et laissez reposer durant une heure.

Farinez le plan de travail et le rouleau. Abaissez la pâte à 5 mm d'épaisseur. Divisez en bandes régulières (10 cm de largeur environ). Coupez ces bandes en triangles, piquez à la fourchette et disposez sur une plaque beurrée. Laissez encore reposer pendant une quinzaine de minutes, puis mouillez les triangles d'un peu de lait afin d'obtenir après cuisson une belle coloration. Ne dorez jamais à l'œuf pour respecter la formule traditionnelle. Mettez à four chaud durant un quart d'heure.

Les gourmets dégusteront les bonblats sous une couche de miel ou de confiture.



## LES CRÂPIAUX DES BRANDONS.

*4 belles pommes, 2 poignées de sucre en poudre, 1 verre à liqueur d'eau-de-vie.*

*Pâte : 250 g de farine, 3 œufs, 50 g de beurre, 3 verres de lait, 2 cuillerées à soupe d'huile, 1 pincée de sel fin.*

Coupez les pommes épluchées en tranches fines, saupoudrez-les de sucre et flambez à l'eau-de-vie. Laissez macérer pendant une heure. La pâte à crêpes reposera également pendant ce temps.

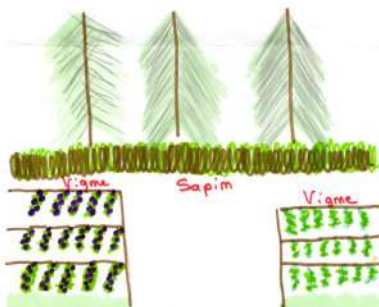
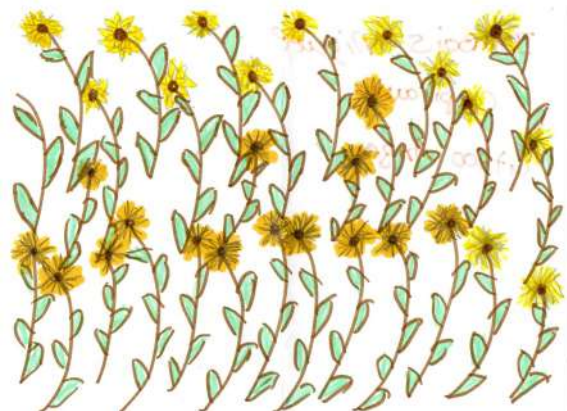
Mélangez parfaitement les pommes et leur macération à la pâte. Faites cuire et retournez à la poêle comme pour des crêpes ordinaires, sans oublier de serrer une pièce d'or dans votre main droite. Servez chaudes et saupoudrées de sucre.

Par chinerie, les cuisinières facétieuses mélangeaient des bouts de ficelle à la pâte, ou des lanières découpées dans de vieilles chambres à air de vélo. Succès garanti en société.





# Logo et devise ANZEX



Anzex



*bien vivre ici*







Um village hors du commun,  
 Tous ensemble mais formons un,  
 Nous nous entraisons, ensemble nous  
 cueillons nos champs, qu'impose le  
 temps,  
 Ici personne me ment, nous sommes  
 heureux,  
 Dans notre petit village glorieux.

Rachèle Weinberg



Propositions de logos par  
 des Anzexois.  
 Projet en cours d'étude.



Merci à...  
 Miguel, Elise, Rachèle,  
 André, Jacques, Roger et  
 Claude

